



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 16 MAI 2017

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le seize mai 2017 à 19 h 30.

PRÉSENCES

Sont présents :

M^{me} Annie Quenneville, présidente
Lyne Brousseau

MM. Marc Désilets
Carl Périgny
Éric Pomerleau
Joël Turcotte
Jean-François Drouin, commissaire représentant du comité de parents

Aussi présent :

MM. Yannick Roy, directeur général
Pascal Germain, directeur du Service des ressources financières

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

1. Ouverture de la séance

Madame Annie Quenneville, souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1489-17 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

QUE la présidente de l'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-17-04-25**

CE-1490-17 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Éric Pomerleau,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture du procès-verbal du 25 avril 2017.

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.



**4.1 DÉBOURSÉS
AVRIL 2017**

CE-1491-17 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois d'avril 2017, au montant total de 2 957 552,701 \$.

ADOPTÉE.

5. Autres sujets

5.1 Paramètres de consultation

Le directeur du Service des ressources financières présente les paramètres de consultation 2017-2018. Ce dernier répond aux questions et expose les impacts que ces paramètres représentent pour notre Commission scolaire.

5.2 Règles de répartitions 2017-2018

Le directeur du Service des ressources financières présente les règles de répartition 2017-2018. Il présente également la répartition des nouvelles et anciennes mesures ainsi que la modification de la mesure 30058. Monsieur Yannick Roy bonifie les explications en apportant certains éclaircissements.

5.3 Suivi vente de terrain à la Ville d'Amos, secteur Christ-Roi

La présidente résume la rencontre qui a eu lieu le vendredi 12 mai 2017. Elle a également présenté une lettre de la Ville d'Amos.

**6.3 LEVÉE DE LA
SÉANCE**

CE-1492 -17
Joël Turcotte,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 15.

Annie Quenneville, présidente

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée